



04	INDICATEURS CLÉS Profil du pays Economie du Maroc INFRASTRUCTURES Réseau autoroutier Chemin de fer Réseau aéroportuaire Infrastructures portuaires Télécommunication et internet	15	PRINCIPALES FORMES JURIDIQUES DES SOCIÉTÉS Société Anonyme (SA) Société en commandite par actions (SCA) Société par actions simplifiée (SAS) Société à responsabilité limitée (SARL) Société en nom collectif (SNC) Société en participation (SP) Société en commandites simple (SCS)
10	AXES DE DÉVELOPPEMENT MAJEURS Plan Azur Plan Emergence Plan Maroc Vert Développement des infrastructures Le Maroc, hub économique et financier en Afrique	16	PRINCIPALES DISPOSITIONS FISCALES Impôt sur les sociétés (IS) TVA Impôt sur le revenu Droits d'enregistrement Autres
12	AVANTAGES COMPARATIFS ATTRACTIVITÉ DES INVESTISSEMENTS	17	INDICATEURS SOCIAUX SMIG et horaires Formation professionnelle Droit de grève Comité d'entreprises Comité de sécurité et d'hygiène Délégué du Personnel Couverture maladie obligatoire Taux de charges sociales minimal (hors AT)
13	ÉTRANGERS LE STATUT AVANCÉ DU MAROC	18	Jours fériés STRUCTURES D'ACCUEILS SPÉCIFIQUES Casablanca Finance City (CFC)
1 1		1 0	Les zones d'accélération industrielle



CHIFFRES CLÉS

SITUATION

Afrique du Nord à 14 km de l'Espagne 711 000 KM2 Région: Superficie :

Pays africain

au plus grand accès littoral:

Côte Atlantique + méditerranée (500 km) Rabat/ Capitale économique: Casablanca/plusieurs ports d'envergure (Tanger, Casablanca, Agadir etc.) Capitale:

POPULATION

Population : Population urbaine : Population active : 36,5 millions 64,3% 12,3 millions 12,3% en 2021 Chômage : Espérance de vie : PIB par habitant :

Hommes: 74,8 ans; Femmes: 78,2 ans

3009,25 \$/an Taux de pauvreté : 4.8% Taux d'alphabétisation : 72,4%

LANGUES & MONNAIE

Langues officielles: Arabe, Berbère

Langues véhiculées :

Français, Anglais, Espagnol 1 euro = 10,58 dirhams (approximatif) Monnaie:

















MÉTIERS MONDIAUX: TOURISME, OFFSHORING, AGRO-ALIMENTAIRE, INDUSTRIE AUTOMOBILE, SOLAIRE, AÉRONAUTIQUE, ETC.

PROXIMITÉ DU MARCHÉ EUROPÉEN : 14 KILOMÈTRES.

L'Union européenne, 1^{er} partenaire commercial (client et fournisseur).

APRÈS **UE, CHINE, USA ET ARABIE SAOUDITE** SONT LES PRINCIPAUX FOURNISSEURS/ LES PRINCIPAUX CLIENTS APRÈS **UE SONT INDE & USA**.

DÉTIENT 74% DES RÉSERVES MONDIALES DE PHOSPHATE ET PREMIER EXPORTA-TEUR AU MONDE.

DES MILLIERS DE KM DE COTES AVEC DES EAUX RICHES EN FAUNE.

BÉNÉFICIE D'INFRASTRUCTURES PARMI LES PLUS DÉVELOPPÉES DU CONTINENT AFRICAIN.

Bonne **stabilité politique** comparée à beaucoup d'autres pays Africains.

Pays reconnu pour son **ouverture culturelle**, la d**ouceur de son climat** et sa **diversité géographique**.



INDICATEURS CLÉS > ÉCONOMIE

INDICATEURS DE CROISSANCE

Indicateurs de croissance	2018	2019	2020	2021 (e)	2022 (e)
PIB (Milliard USD courants)	118,10	119,90	114,60	126,10	131,20
PIB (Croissance annuelle en %, prix constant)	3,15	2,61	-6,29	6,30	3,10
PIB par habitant (USD)	3	3	3	3	3
Endettement de l'Etat (en % du PIB)	65,20	65,10	76,40	76,90	77,50
Taux d'inflation (%)	1,60	0,20	0,70	1,30	1,80
Balance des transactions courantes (en % du PIB)	·5,30	·3,70	·1,50	⋅3,00	-3,20
Sources: FMI- World Economie out look data base - Dernières données disponibles	l				
Indicateurs socio-économiques	2018	2019	2020	2021	2022 (e)
Taux de chomage (%)	9.4	10.2	12.2	12,30	11.30
Sources; FMI: World Economie out look data base & HCP-Dernières données disponibles					
Annuel moyen pour 1 USD	2017	201	8	2019	2020
Dirham marocain MAO· Taux de change annuel moyen pour 1 USD	9,69	9,3	9	9,62	9,50
	Į.	L	Į.	Į.	

Source: Danique monoraie Denneres données disponibles

LES PRINCIPAUX SECTEURS ÉCONOMIQUES

Répartition de l'activité économique par secteur	Agriculture	Industrie	Services
Emploi par secteur (en % de l'emploi total)	31,2	22,9	45,90
Valeur ajoutée (en % du PIB)	11,68	26,13	50,82

Source: HCP -Dernières données disponibles

- Taux de croissance moyen du PIB proche de celui des pays émergents et au dessus de la moyenne européenne
- Inflation gouvernée.
- Deuxième pays africain le plus attractif pour les IDE selon l'étude « Les pays africains du futur 2021» -Financial Times
- Pour stabiliser le déficit commercial et entamer sa réduction, le Maroc a adopté les dispositifs suivants: Favoriser l'export des phosphates et de l'automobile, deux secteurs locomotives. Donner un nouveau souffle aux secteurs traditionnels comme le texte et l'agroalimentaire, Réduire la facture énergétique. Maîtriser les importations des produits de consommation en encourageant la substitution par la production locale et en renforçant les systèmes de contrôle des importations et de défense commerciale.
- Classé 2^{ème} en Afrique du Nord en terme de prospérité, et de bien être précédé par la Tunisie, Le Maroc a nettement reculé dans le classement de l'indice de la prospérité et du bien-être. Santé, éducation et liberté personnelle sont tout particulièrement le talon du Royaume.



Le système économique se caractérise par une grande ouverture vers l'extérieur se traduisant notamment par la signature de plusieurs accords de libre-échange :

- → L'accord de libre échange avec l'Union européenne (ZLE).
- → L'accord de libre-échange avec les États-Unis.
- → L'accord de libre échange avec la Turquie.
- L'accord de libre-échange avec les pays arabes méditerranéens (Accord d'Agadir) qui comprend la Tunisie, la Jordanie et l'Égypte.
- → L'accord de libre échange avec les Émirats arabes unis.
- L'accord de libre-échange avec la Grande Zone Arabe prévoit une suppression totale des droits de douane entre les pays signataires de l'Accord (Maroc, Tunisie, Libye, Egypte, Liban, Syrie, Palestine, Jordanie, Irak, Koweït, Arabie Saoudite, Emirats Arabes Unis, Oman, Qatar, Bahreïn et Yémen).

INFRASTRUCTURES



RÉSEAU AUTOROUTIER

L'armature autoroutière s'accapare 22,43% du total réseau routier marocain le longue de 1831 km (2020). Le Maroc a pour ambition, dans le cadre de son «Plan Routier à l'horizon 2035», la réalisation des projet autoroutiers futurs: le triplement de l'autoroute de contournement de Casablanca, sur 31KM avec un coût de 850 MDH, l'autoroute de contournement d'Agadir, sur 80KM avec un coût de 3,7 milliards de DH.

C'est le 2^{ème} plus grand réseau d'Afrique et le 1^{er} réseau du Maghreb.



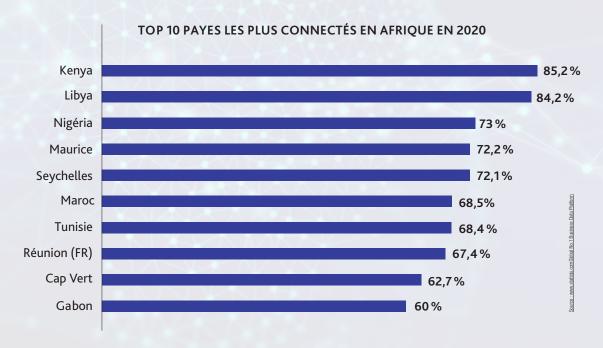
CHEMIN DE FER

Leader en Afrique en terme d'infrastructures ferroviaires en arrivant premier du continent (2120 kilomètres), et passe à la 33e position au niveau mondial, dépassant des pays comme la Norvège, le Brésil, la Turquie ou encore l'Australie. (Rapport Economies Africaines Avril 2017).

Le Maroc est le 1^{er} pays africain à se doter d'une LGV qui a transporté plus de 3 000 000 passagers en 2019, annonce l'Office National des Chemins de Fer (ONCF).

TÉLÉCOMMUNICATION ET INTERNET

Le secteur des télécommunications contribu jusqu'au 10% du PIB, principal bénéficiaire des IDE







RÉSEAU AÉROPORTUAIRE

Le Maroc compte 19 aéroports internationaux dont celui de Casablanca, l'un des plus importants d'Afrique, qui enregistre une évolution d'un peu plus de 5%, demeure le principal HUB national avec 10,3 millions de voyageurs, soit une part de 43,3% de l'ensemble du trafic de passagers, selon les statistiques mensuelles de l'Office National des Aéroports (ONDA).

Les aéroports marocains ont accueilli 25,05 millions de passagers en 2019. Le Groupe Royal Air Maroc, plus importante compagnie Marocaine et élue meilleure compagnie en Afrique en 2021 par la 18ème édition du «GT Tested Reader Survey» du magazine Global Traveler.

Le Maroc est actuellement connecté à 60 pays et 270 aéroports étrangers via des lignes régulières contre 46 pays et 102 aéroports en 2006.

INFRASTRUCTURES PORTUAIRES

Depuis 2007, Tanger-Med surclasse le port de Casablanca et vient d'être classé 1er port à conteneurs en Afrique et 21^{éme} au monde, selon le dernier classement des plus grands ports mondiaux effectué par Alphaliner, un magazine spécialisé dans la marine marchande.

Le port comprend quatre terminaux à conteneurs traitant un total de 7173870 de conteneurs EVP (Equivalent Vingt Pieds) en 2021. Cependant, il se positionne comme le premier port à conteneurs sur le continent.

AXES STRATÉGIQUES DE DÉVELO

PLAN AZUR

- Renforcement de l'attractivité touristique
- Créations de 6 stations balnéaires de haut niveau
- + formation RH
- Objectif initial de 10 millions de touristes atteint



Stratégie d'industrialisation et de modernisation de l'agriculture marocaine (réduire la dépendance aux aléas climatiques notamment)





DPPEMENT MAJEURS DU MAROC



PLANS EMERGENCE

- Stratégie de ciblage sectoriel orientée export
- Développement de nouveaux métiers exemple: offshoring, énergies renouvelables
- · Création de plateformes industrielles intégrées et zones franches d'exportation
- Mise à niveau compétitivité et modernisation secteurs industriels dont traditionnels



DÉVELOPPEMENT DES INFRASTRUCTURES

Parmi les plus développées en Afrique : 19 aéroports internationaux, 27 ports dont nouveau Tanger Med, 2ème réseau autoroutier d'Afrique, 2120 km de chemins de fer, 1er pays d'Afrique à se doter du TGV, 70 plateformes logistiques

DE PAR SES ATOUTS ET SON HISTOIRE, LE MAROC SE POSITIONNE NATURELLEMENT COMME UN HUB AFRICAIN DES INVESTISSEMENTS ÉTRANGERS, ET CONSTITUE UNE PLATEFORME LÉGITIME FACILITANT L'ACCÈS AUX MARCHÉS AFRICAINS ET NOTAMMENT CELUI DES PAYS D'AFRIQUE DE L'OUEST ET CEN-TRALE.

PARTENAIRE HISTORIQUE

Le secteur privé Marocain reconnu

- Le Maroc est un pays Africain
- Oeuvré politiquement pour la solidarité et la cohésion africaine depuis 1960 sous Feu Mohamed V
- De nombreuses délégations royales ont développé les relations commerciales et d'affaires
- Nombreux accords signés avec états africains

(conventions de non double imposition, ALE en cours de négociation avec UEMOA et CEMAC).

- Accueil de nombreux étudiants africains Francophones
- Importance historique de l'immigration Marocaine au Sénégal
- Des champions nationaux de divers secteurs Banques, Assurance, Télécom, ciment se sont implantés le plus souvent par croissance externe

LE SECTEUR PRIVÉ MAROCAIN RECONNU

- Des champions nationaux de divers secteurs Banques, Assurance, Télécom, ciment se sont implantés le plus souvent par croissance externe
- Maroc télécom a acquis les licences des opérateurs historiques de Mauritanie, Burkina, Gabon et Mali
- AWB, BMCE et BP sont notamment implantés dans la majeur partie de l'EUMOA
- Groupe Saham et Anas Seffrioui

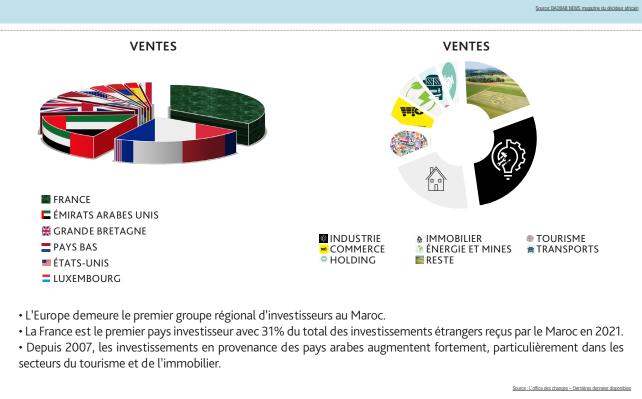


ATTRACTIVITÉ DES INVESTISSEMENT DIRECTS ETRANGERS (IDE)

RMB (RAND MERCHANT BANK), UNE SOCIÉTÉ DE GESTION DE PORTEFEUILLE ET DE SERVICES FINANCIERS DIVERSIFIÉS SUD-AFRICAINE, A RÉCEMMENT PUBLIÉ SON CLASSEMENT D'ATTRACTIVITÉ DES INVESTISSEMENTS EN AFRIQUE, «WHERE TO INVEST IN AFRICA 2020». LE MAROC GAGNE UN RANG ET SE RETROUVE AINSI, 2º ALORS QUE L'EGYPTE MAINTIENT SA PLACE EN TÊTE DU CLASSEMENT.

- En effet, le Maroc est un pays attractif pour les investisseurs étrangers. Le Maroc est sur la bonne voie, celle de devenir la première puissance économique en Afrique. C'est ce que nous révèle le nouveau rapport du cabinet Ernst & Young (EY). Encore un autre classement favorable du Royaume face à celui qu'on pourrait appeler son concurrent économique direct. En effet, en ce qui concerne les investissements directs étrangers, IDE, depuis 2016, l'Afrique du Sud occupait la première place sur la scène continentale. Mais en 2017, le Maroc a attiré près de 13% des IDE annoncés sur le continent, soit la même proportion que celle Sud-africaine.
- Selon l'office des changes, au titre du premier semestre de l'année 2021, les flux des Investissements Directs Marocains à l'Etranger (IDME) se sont évalués à 10,62 MMDH soit le plus haut niveau atteint durant la même période au titre des cinq de nières années, affichant une hausse de 6,08 milliards de DH par rapport à la même période de l'année 2020.
- Concernant les IDE, on note que sur les six premiers mois de 2021, le Maroc a capté plus de 9,61 milliards de DH d'investissements directs étrangers (IDE), soit une progression de 5,4% rapport à la même période en 2020.





LE STATUT AVANCÉ UNE RECONNAISSANCE DES RÉFORMES INITIÉES PAR LE MAROC



« Le Maroc est le premier pays de la région du Sud de la Méditerranée à bénéficier du statut avancé dans ses relations avec l'UE » Mme Benita Ferrero-Waldner, Commissaire européenne pour les relations extérieures et la politique européenne de voisinage.

Sur le plan économique, ce statut inclut la «**mise en place d'un espace économique commun**», s'inspirant des règles régissant l'Espace économique européen.

JURIDIQUE > LES PRINCIPALES FORMES DE SOCIÉTÉS

SOCIÉTÉ DE CAPITAUX	DÉFINITION	PRINCIPALES CARACTÉRISTIQUES
Société Anonyme (SA)	La société anonyme est une société commerciale	 Le nombre d'actionnaires ne peut être inférieur à 5 Le capital minimum est de 300.000 MAD, pour les sociétés faisant publiquement appel à l'épargne le capital minimum est de 3 millions de MAD. Le montant nominal de l'action ne peut être inférieur à 50 MAD à l'exception des société cotées en bourse, dont le nominal peut être fixé à 10 MAD. Les actions en numéraire doivent être libérées lors de la souscription d'au moins le 1/4 de leur valeur nominale. Les actions en nature sont libérées intégralement lors de leur émission. Management: Conseil d'administration ou Directoire et Conseil de surveillance. Contrôle : Nomination obligatoire d'un commissaire aux comptes renouvelable chaque trois ans.
Société en commandite par actions (SCA)	LA SOCIÉTÉ EN COMMANDITE PAR ACTIONS DONT LE CAPITAL EST DIVISÉ EN ACTIONS EST CONSTITUÉE ENTRE UN OU PLUSIEURS COMMANDITÉS, QUI ONT LA QUALITÉ DE COMMERÇANTS ET RÉPONDENT INDÉFINIMENT ET SOLIDAIREMENT DES DETTES SOCIALES, ET DES COMMANDITAIRES QUI ONT LA QUALITÉ D'ACTIONNAIRES ET NE SUPPORTENT LES PERTES QU'À CONCURRENCE DE LEURS APPORTS.	 Le nombre des associés commanditaires ne peut être inférieurà trois (3). Le ou les premiers gérants sont désignés par les statuts. Ils accomplissent les formalités de constitution dont sont chargés les fondateurs de sociétés anonymes. Au cours de l'existence de la société, les gérants sont désignés par l'assemblée générale ordinaire des actionnaires avec l'accord de tous les associés commandités. Le conseil de surveillance assume le contrôle permanent de la gestion de la société. Il dispose à cet effet, des mêmes pouvoirs que les commissaires aux comptes.

SOCIÉTÉS HYBRIDES	DÉFINITION	PRINCIPALES CARACTÉRISTIQUES
Société par actions simplifiée (SAS)	Société constituée par toute personne physique ou morale. Il s'agit d'une société commerciale à raison de sa forme et quel que soit son objet.	 La société est dotée (i) d'une grande liberté contractuelle, (ii) d'une souplesse de fonctionnement et (iii) d'une capacité de dissociation du capital et du pouvoir. Adéquate pour l'ouverture du capital social. Les associés de la société ne supportent les pertes qu'à concurrence de leurs apports. La société par actions simplifiée (SAS) est constituée soit par une seule personne, on parle de société par actions simplifiée à associé unique, soit par plusieurs personnes. Le capital social est librement fixé par les associés La société est dirigée par une personne physique ou morale (le président). Les associés peuvent décider ou non de la nomination d'un ou plusieurs commissaires aux comptes. Ce contrôle facultatif, devient Obligatoire au franchissement d'un seuil qui sera fixé prochainement par voie réglementaire.
Société à responsabilité limitée (SARL)	Forme de société intermédiaire qui est une société commerciale à responsabilité limitée, où la responsabilité est limitée aux apports, mais qui présente des caractéristiques de la société de personnes. Il s'agit de la forme la plus répandue.	 La société peut être constituée par une ou plusieurs personnes physiques ou morales. Le nombre maximum d'associés ne peut dépasser (50). Le capital social est librement fixé par les associés. Possibilité d'apports en nature. La société peut être gérée par une ou plusieurs personnes physiques en qualité de gérant, ce dernier est responsable individuellement ou solidairement vis à vis des tiers. Le contrôle de la gestion d'une SARL est confié à un ou plusieurs commissaires aux comptes. Ce contrôle facultatif, devient Obligatoire si CA > 50 millions MAD.

SOCIÉTÉS DE PERSONNES	DÉFINITION	PRINCIPALES CARACTÉRISTIQUES
Société en nom collectif (SNC)	LES ASSOCIÉS ONT LA QUALITÉ DE COMMERÇANTS ET	 Tous les associés sont gérants, sauf stipulation contraire des statuts. Les associés peuvent nommer à la majorité des associés un ou plusieurs commissaires aux comptes. Les parts sociales sont nominatives et ne peuvent être cédées qu'avec le consentement de tous les associé. La société prend fin par le décès de l'un des associés sauf dispositions statutaires contraires.
Société en participation (SP)	La société en participation n'existe que dans les rapports entre associés et n'est pas destinée à être connue des tiers. Elle n'a pas la personna- lité morale.	 À l'égard des tiers, chaque associé contracte en son nom personnel. Il est seul engagé même dans le cas ou il révèle le nom des autres associés sans leur accord. Toutefois, si les participants agissent ostensiblement en qualité d'associés, ils sont tenus à l'égard des tiers comme des associés en nom collectif.
Société en commandites simple (SCS)	La société en commandite est composée d'associés commandités et d'associés commanditaires	 Les associés commandités sont tenus indéfiniment et solidairement des dettes sociales. Les associés commanditaires répondent des dettes sociales seulement à concurrence du montant de leur apport. L'associé commanditaire ne peut faire aucun acte de gestion engageant la société vis à vis des tiers, même en vertu d'une procuration. La société continue malgré le décès d'un commanditaire.

PRINCIPALES DISPOSITIONS DE LA FISCALITÉ MAROCAINE



➤ IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS (IS)

• Droit commun:

Selon la loi de finance 2022 le barème proportionnel selon les tranches de bénéfices pour les sociétés éligibles à cet impôt qui est calculé comme suit:

- 10% pour des bénéfices inférieurs ou égaux à 300 000 dirhams
- 20% pour des bénéfices de 300 001 à 1 000 000 de dirhams
- 31% pour des bénéfices supérieurs à 1 millions de dirhams Avec exonération de la cotisation minimale pour les premiers trente six mois d'exercice.
- Banques et assurances : 37%.
- Export : exonération totale pendant les 5 premières années puis taux réduit de 20 %.
- Dispositions particulières notamment pour Les zones d'accélération industrielle, offshore et statut Casablanca Finance City (Mise en conformité du régime fiscal de CFC (Casablanca Finance City) avec les standards internationaux).

TAXE SUR LA VALEUR AJOUTÉE (TVA)

- Droit commun: 20%
- Taux réduits: 7% (certains produits de première nécessité), 10% et 14%

IMPÔT SUR LE REVENU

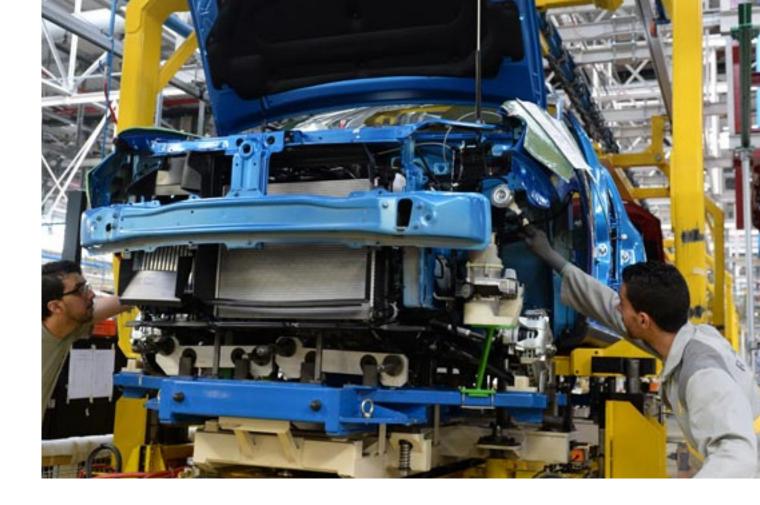
- Impôt progressif
- Taux marginal: 38% (impôt retenu à la source pour les salariés)

➤ DROITS D'ENREGISTREMENT

Création ou augmentation de capital: 1% avec un minimum de 1000 MAD. Sont enregistrées au droit fixe de mille (1.000) dirhams, les constitutions et les augmentations de capital des sociétés ou des groupements d'intérêt économique, réalisées par apports, à titre pur et simple, lorsque le capital social souscrit ne dépasse pas cinq cent mille (500.000) dirhams.

➤ AUTRES

- Exonération de la taxe professionnelle pendant les cinq premières années.
- Imposition de la retenue à la source au taux de 10% des prestations de services achetées à l'étranger.
- Protection des investissements étrangers et du libre transfert des capitaux apportés en devises et revenus sans limite.



INDICATEURS SOCIAUX

SMIG ET HORAIRES

- SMIG brut : 14,81 MAD/h soit 2 828.71 MAD/mois
- 44h/semaine avec 1 jour minimum de repos
- Secteur tertiaire: dans la pratique 40h en moyenne (jours ouvrés)

➤ FORMATION PROFESSIONNELLE

• Prise en charge possible jusqu'à 70% des frais engagés

➤ DROIT DE GRÈVE

• Régi par le code du travail

➤ COMITÉ D'ENTREPRISES

• Obligatoire à partir de 50 salariés

> COMITÉ DE SÉCURITÉ ET D'HYGIÈNE

• Obligatoire à partir de 50 salariés

➤ DÉLÉGUÉ DU PERSONNEL

• Obligatoire à partir de 10 salariés : un délégué titulaire et un délégué suppléant devant être élus.

➤ COUVERTURE MALADIE OBLIGATOIRE

• AMO : 4,11% du salaire brut (SB) déplafonnée.

➤ TAUX DE CHARGES SOCIALES MINIMAL (HORS AT)

• 21,09% du SB dont 6,74% plafonné à 6 000 MAD par mois.

> JOURS FÉRIÉS

• 13 jours dont 4 liés au calendrier lunaire.



> CASABLANCA FINANCE CITY (CFC)

LE CFC EST L'UN DES OUTILS CRÉÉS PAR LE MAROC POUR SE PO-SITIONNER EN TANT QUE HUB AFRICAIN. DOTÉ D'UN STATUT JURI-DIQUE ET FISCAL ACCOMPAGNÉ D'UNE OFFRE IMMOBILIÈRE, IN-FRASTRUCTURES SPÉCIALISÉES, UN SYSTÈME RÉGLEMENTAIRE, DES RESSOURCES HUMAINES ET AUTRES SERVICES CONNEXES.

ENTREPRISES FINANCIÈRES

- les établissements de crédit ;
- les entreprises d'assurances et de réassurance et les sociétés de courtage en assurance et en réassurance ;
- les autres institutions financières exerçant, une des activités ciaprès :
- la gestion collective ou individuelle de portefeuilles d'instruments financiers ;
- la négociation pour compte propre ou pour compte de tiers d'instruments financiers ;
- le placement sous toutes ses formes ;
- les services liés aux plateformes de financement collaboratif ;
- le conseil en investissement financier.
- les sociétés d'investissement et les organismes de placement collectif:
- les autres prestataires de services d'investissement : toute personne morale qui fournit au moins un des services ci-après :
- la gestion privée du patrimoine ;
- la notation de crédit.

- les sociétés holding : toute personne morale dont l'activité principale est la détention et la gestion de participations dans le capital d'entreprises.
- les prestataires de services auxiliaires : toute personne morale qui exerce une ou plusieurs des activités suivantes :
- l'audit et les services de conseil juridique, fiscal, stratégique, d'actuariat ou de ressources humaines ;
- toute autre activité de services auxiliaires en relation avec les activités exercées par les entreprises éligibles au statut CFC
- les prestataires de services techniques, effectués dans le cadre d'activités industrielles et commerciales et les prestataires de services administratifs: toute personne morale, qui exerce à titre principal au moins l'une des activités ciaprès :
- la supervision et la coordination des activités exercées par les entités du groupe auquel appartient le prestataire susvisé, sur le territoire national ou dans un ou plusieurs pays étrangers;
- la direction et la gestion desdites entités ;
- la prestation de services pour le compte desdites entités.

Les prestataires de services techniques, peuvent également :

- assurer les prestations de services pour le compte des tiers ;
- effectuer la facturation de biens et de services pour le compte desdites entités ou à des tiers.

On entend par:

- activité de supervision et de coordination : les fonctions d'intégration, de liaison, de facilitation, de centralisation et de contrôle ;
- services pour le compte des entités du groupe auquel appar-





tient le prestataire de services ou à des tiers : les services de recherche et développement, les services de gestion des ressources humaines et informatiques, de formation, de communication ou de relations publiques.

- les sociétés de négoce : toute personne morale ayant pour objet principal l'achat et la vente de marchandises pour le compte de tiers et qui exerce au moins l'une des activités ci-après :
- l'achat de matériaux ou de produits pour la revente ;
- les services liés au commerce, y compris le réseautage, la logistique, le stockage, le transit et les conseils commerciaux.
- Avantages fiscaux: IS à 0% pendant 5 ans puis 15% (à l'exclusion des banque s et assurances)/ IR à 20% pendant 10 ans
- Assouplissements au niveau juridique et notamment pour la réglementation des changes :
- Entière liberté de gestion des avoirs de provenance étrandère
- Assouplissement des démarches administratives relatives au transfert des rémunérations en devises au titre des opérations d'assistance technique et de prestations diverses entre filiales et société mère;
- Entière liberté d'ouverture de comptes en devises et de comptes en dirhams convertibles

➤ LES ZONES D'ACCÉLÉRATION INDUSTRIELLE

- Les zones d'accélération industrielle font partie intégrante de la stratégie du Maroc pour attirer l'investissement étranger destiné à l'export. En complément de Tangier Free Zone, le Maroc a notamment créé Atlantic Free Zone près de Kenitra et Oujda Free Zone dans la région de l'Orientale ;
- Les zones d'accélération industrielle octroient aux entreprises qui y sont implantées des avantages fiscaux ainsi qu' une réglementation juridique spécifique notamment au regard du régime des changes et du régime douanier :
- Elles se définissent comme un territoire où les activités sont soustraites sous certaines conditions à la législation et à la réglementation douanière et à celles relatives au contrôle du commerce extérieur et des changes :
- Liberté totale de change pour les opérations commerciales, industrielles et de services réalisées avec l'étranger par des entreprises installées en Zone franche d'exportation .
- Les règlements des opérations réalisées à l'intérieur des zones franches d'exportation sont effectués en monnaies étrangères convertibles.
- Avantages fiscaux: exonération de droits d'enregistrement constitution et acquisition de terrains/ exonérations d'IS/ de TVA/ de taxe professionnelle.

